



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

BREVET PROFESSIONNEL
CHARPENTIER DE MARINE

Session 2010

Guide d'évaluation

BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE	Session 2010
E3 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprises	
GUIDE D'EVALUATION	

GUIDE D'EVALUATION DE L'EPREUVE E3 DU BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER DE MARINE

A EVALUATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

A1 Présentation de l'entreprise et des services

LOCALISATION INFORMATIONS ECONOMIQUES ET JURIDIQUES	
TI	Présentation très succincte, on se représente difficilement l'entreprise
I	L'entreprise est présentée mais cela manque d'informations, le travail de recherche n'a manifestement pas été poussé
S	L'ensemble est satisfaisant mais certaines parties sont trop légères ou trop développées (ex : historique pléthorique)
TS	Le candidat s'est impliqué : le lecteur se représente bien l'entreprise, son environnement, son marché, les informations sont complètes et documentées. Il y a un plan, des photos...

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
TI	Les différents services ne ressortent pas, on ne voit pas qui fait quoi.
I	Les services sont présentés mais leur activité n'est pas bien décrite ou insuffisamment
S	La structure de l'entreprise apparaît bien mais aurait pu être développée davantage au regard de la durée passée dans l'entreprise
TS	La présentation des services est réfléchie et claire, le candidat a pris du temps pour la rédiger, il a su observer et demander les renseignements au cours de sa formation. On a l'impression de visiter l'entreprise

PRESENTATION DU SERVICE D'ACCUEIL	
TI	On ne dirait pas que l'apprenti a passé 2 ans dans l'atelier
I	L'atelier est certes décrit mais cela est très sommaire et relève plus d'un rapport de stage de niveau V
S	L'atelier est correctement décrit, on voit bien l'environnement dans lequel l'apprenti a évolué
TS	L'atelier est bien décrit, les moyens matériels sont inventoriés, l'ensemble est agrémenté de dessins, schémas, photos.

A2 Inventaire des activités menées

DESCRIPTION DES ACTIVITES MENEES	
TI	Peu d'activités sont décrites, on sent bien qu'il ne s'agit pas d'un travail mené régulièrement pas l'apprenti au cours de sa scolarité
I	Les activités menées sont inventoriées mais peu décrites ou de façon maladroite et désordonnée
S	Les activités menées sont présentées logiquement, on sent l'implication de l'apprenti
TS	Le candidat s'est impliqué tout au long de sa formation et cela se voit, les activités menées sont riches et complètes, le candidat a réfléchi à leur mise en valeur

COHERENCE PLAN RICHESSE DU CHOIX	
TI	Peu ou pas de description, c'est une simple liste
I	La description se limite bien souvent à un strict inventaire
S	Les activités menées sont décrites correctement mais on reste trop souvent sur l'opérationnel
TS	Les activités décrites sont du niveau du diplôme préparé elles forment un ensemble cohérent et logique. Le candidat a un véritable recul par rapport aux activités menées

QUALITE REDACTIONNELLE VOCABULAIRE PRO, COMPETENCES	
TI	L'insuffisance de maîtrise du vocabulaire professionnel est flagrante, peu d'efforts ont été fournis dans ce sens
I	Il y a bien un effort pour rédiger le rapport mais cela reste d'un niveau bien inférieur à celui attendu
S	La description est correctement rédigée mais aurait pu l'être par un non spécialiste, le vocabulaire utilisé est insuffisamment professionnel
TS	On sent que l'on est en présence d'un professionnel de la charpente navale, le vocabulaire est précis et riche. Les compétences ressortent.

A3 Compte rendu de la réalisation d'un ouvrage

PERTINENCE DU CHOIX DE L'OUVRAGE ET DES SOURCES	
TI	Le thème est sans rapport avec les activités relevant de la charpente navale, les sources n'ont aucun rapport avec le thème ou ne sont pas citées. Les sources se limitent à un cours théorique et ne sont pas citées.
I	Le thème est en rapport avec les activités relevant de la charpente navale. Cependant, la recherche d'informations est insuffisante ou les informations mal sélectionnées, mal exploitées. Le candidat ne s'est pas suffisamment impliqué.
S	Le thème relève de la charpente navale mais manque d'originalité. Certaines recherches effectuées sont relativement intéressantes mais auraient pu être mieux exploitées.
TS	Le candidat s'est impliqué : le thème choisi est particulièrement intéressant ; les sources sont riches et variées et sont en adéquation avec le thème choisi.

COHERENCE DES DONNEES ET ANNEXES	
TI	Données et annexes n'apportent rien au thème traité, sont inintéressantes ou ne sont pas exploitées.
I	Les données et annexes sont soit insuffisantes soit trop nombreuses. Il n'est pas fait référence aux annexes dans l'étude.
S	Certaines des données et annexes sont bien utilisées dans l'étude.
TS	Les données étayant l'étude, les annexes illustrant sont en parfaite adéquation avec le thème et introduites de façon judicieuse dans le développement.

COHERENCE DE LA DEMARCHE	
TI	Absence totale de plan et de fil conducteur. Aucune cohérence.
I	Plan inapproprié.
S	Plan relativement cohérent.
TS	La démarche est rigoureuse et apparaît clairement dans le plan de l'étude.

A4 Maîtrise des compétences professionnelles

MOBILISATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES	
TI	N'est pas parvenu à démontrer la moindre compétence professionnelle. Commet des erreurs de fonds et démontre une méconnaissance du sujet traité.
I	Démontre quelques connaissances professionnelles ; des erreurs sont présentes ou le niveau démontré n'est pas celui attendu (niveau CAP par exemple).
S	Démontre une assez bonne connaissance professionnelle, le vocabulaire utilisé est adapté.
TS	A su aller au-delà des exigences et connaissances du référentiel.

RIGUEUR ET ANALYSE DES TRAITEMENTS	
TI	Aucune analyse, aucune rigueur.
I	Analyse incomplète ou qui reste superficielle.
S	Analyse satisfaisante.
TS	A su choisir une méthode d'analyse pertinente. L'analyse est rigoureuse et approfondie.

CONCLUSION PERTINENTE	
TI	Conclusion absente ou se limitant à des remerciements.
I	Conclusion présente mais sans intérêt et sans implication personnelle.
S	Conclusion personnelle, en relation directe avec l'étude, mais sans élargissement.
TS	Conclusion personnelle élargissant le sujet.

A5 communication écrite

PRESENTATION MATERIELLE	
TI	Aucun respect des normes de présentation des textes et dessins.
I	Présentation peu soignée.
S	Peu de recherche dans la présentation.
TS	La présentation rend l'étude agréable et attrayante.

RESPECT DES EXIGENCES	
TI	Le règlement d'examen n'est absolument pas respecté (rapport incomplet, très succinct...).
I	Le règlement d'examen n'est pas respecté.
S	Le règlement d'examen est respecté, le nombre de pages insuffisant ne nuit pas à la qualité de l'étude.
TS	Le règlement d'examen est parfaitement respecté.

QUALITE REDACTIONNELLE	
TI	Manque de maîtrise de la langue française, trop de fautes d'orthographe. Des fautes inadmissibles, vocabulaire professionnel non maîtrisé.
I	De nombreuses fautes, tant au niveau de la langue française que du vocabulaire professionnel.
S	Quelques fautes de français, quelques erreurs de vocabulaire professionnel.
TS	Très bonne maîtrise du vocabulaire professionnel et du français.

B COMMUNICATION ORALE

B1 Présentation orale du rapport d'activités

DYNAMISME DE LA PRESENTATION	
TI	Propos ternes et sans conviction. Absence d'engagement personnel
I	Manque de conviction dans les propos tenus.
S	Présentation correcte et travaillée, un manque d'enthousiasme et de dynamisme cependant.
TS	Présentation dynamique et enthousiaste.

INDEPENDANCE PAR RAPPORT AUX NOTES	
TI	Lecture exclusive des notes ou au contraire le candidat s'est présenté sans support.
I	Trop de lecture : peu de distance par rapport aux notes.
S	Une certaine distance par rapport aux notes.
TS	De rares références aux notes.

CONCORDANCE ENTRE L'ECRIT ET L'ORAL	
TI	Aucun lien entre l'écrit et l'oral.
I	Récit sans relief : redites sans intérêt
S	Concordance entre l'écrit et l'oral
TS	Précise son étude, la complète et l'illustre de façon attrayante

QUALITE DE L'EXPRESSION	
TI	Propos très confus, ternes, inadaptés ; des erreurs de syntaxe.
I	Quelques erreurs de syntaxe, maîtrise insuffisante du vocabulaire professionnel. Manque de clarté.
S	Propos clairs, termes précis, bon débit.
TS	Langage riche et recherché, Exposé brillant.

APTITUDE A SYNTHETISER	
TI	N'a pas su mettre en évidence les idées principales. Ne sait pas gérer son temps de parole. Candidat silencieux.
I	A décrit toute son étude de façon linéaire
S	A fait un bon résumé de son étude
TS	A su restituer de façon claire et structurée l'essentiel de son étude. A su mettre en valeur l'intérêt du travail mené.

B2 Relation de face à face avec le jury

APTITUDE AU DIALOGUE	
TI	N'apporte pas de réponses aux questions posées : silence ou décalage.
I	N'est pas suffisamment attentif. Même après reformulation, les réponses aux questions posées sont vagues et imprécises.
S	A bien compris les questions mêmes si les réponses n'ont pas été toujours précises.
TS	Réactif aux questions posées. La réponse est toujours pertinente.

APTITUDE A ARGUMENTER	
TI	Aucune prise de position, pas de point de vue personnel.
I	Des difficultés à justifier son point de vue : un grand manque d'assurance dans l'argumentation.
S	Sait assez bien justifier son point de vue personnel.
TS	Est parfaitement capable d'argumenter.

SENS DE LA RELATION	
TI	Présentation inexistante : désinvolte, ne respecte pas les règles de courtoisie élémentaires.
I	Candidat nerveux ayant du mal à se présenter et à communiquer.
S	Présentation et attitude correctes malgré un relatif manque d'aisance.
TS	Bonne présentation, attitude courtoise et avenante. Aisance dans la démarche et la relation

GRILLE D'EVALUATION

CANDIDAT :

THEME DE L'ETUDE:

A. RAPPORT D'ACTIVITE

A1 Présentation de l'entreprise et des services	TI	I	S	TS	Obs.	Note A1
Localisation, historique, informations économiques et juridiques, marché						/5
Présentation de l'organisation						
Présentation du service d'accueil, de l'activité "type"						
A2 Inventaire des activités menées	TI	I	S	TS	Obs.	Note A2
Description des activités						/5
Cohérence, plan, richesse du choix						
Qualité rédactionnelle (vocabulaire pro., compétences)						
A3 Compte rendu de la réalisation d'un ouvrage	TI	I	S	TS	Obs.	Note A3
Pertinence du choix de l'ouvrage et des sources						/10
Cohérence et pertinence des données et annexes						
Cohérence de la démarche (étapes suivies)						
A4 Maîtrise des compétences professionnelles	TI	I	S	TS	Obs.	Note A4
Mobilisation des compétences professionnelles mises en œuvre (savoir-faire et savoirs associés)						/10
Rigueur et analyse des traitements						
Conclusion pertinente						
A5 Communication écrite	TI	I	S	TS	Obs.	Note A5
Présentation matérielle (sommaire, homogénéité de la présentation, renvois aux annexes,...)						/10
Respect des exigences (Outil informatique,...)						
Qualité rédactionnelle (orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel)						
Sous-total A						/40

B. COMMUNICATION ORALE

B1 Présentation orale de l'étude	TI	I	S	TS	Obs.	Note B1
Dynamisme de la présentation						/30
Indépendance par rapport aux notes						
Concordance de l'écrit et de l'oral						
Qualité de l'expression						
Aptitude à synthétiser						
B2 Relation de face à face avec le jury	TI	I	S	TS	Obs.	Note B2
Aptitude au dialogue (écoute active, reformulation,...)						/30
Aptitude à argumenter et à convaincre						
Sens de la relation (prise de contact, courtoisie,...)						
Sous-total B						/60

Nom et signature des interrogateurs

TOTAL A+B /100

Note sur 20

Brevet Professionnel Charpentier de Marine	Session 2010
Epreuve E3 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprises	
Durée 35 mn	Page 1/1